

Direction de la Solidarité
Sous-Direction Personnes Agées et
Personnes Handicapées

REÇU A LA PRÉFECTURE

11 DEC. 2006

Colmar, le - 8 DEC. 2006

ARRETÉ N° 2006 - 00556
- - DSOL

du 30 NOV. 2006

**portant modification de la composition des membres du
Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées du Haut-Rhin
(C.O.D.E.R.P.A.)**

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin

- VU** la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales (article 57),
- VU** la délibération du Conseil Général du 24 juin 2005 relative au rôle, à la composition et au fonctionnement du CODERPA du Haut-Rhin,
- VU** l'arrêté n° 2005-00477 du 1^{er} septembre 2005 portant nomination des membres du CODERPA du Haut-Rhin,
- SUR** proposition du Directeur Général des Services,

ARRETE

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté n° 2005-00477 du 1^{er} septembre 2005 est modifié comme suit :

Collège n° 1

Associations et organisations représentatives des retraités et personnes âgées au plan local :

10. Union Confédérale des Retraités F.O

Membre titulaire :

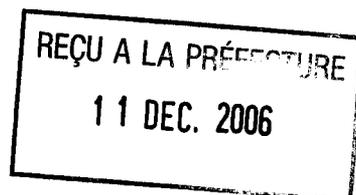
M. Bernard ENGELHARDT
144 route d'Ingersheim
68000 COLMAR

en remplacement de
M. Jean-Claude DONISCHAL

Membre suppléant :

M. Jean-Claude DONISCHAL
2 rue du Stade
68490 OTTMARSHEIM

en remplacement de
M. Alain BOSSENS



20. Association Alsace Alzheimer, Comité du Haut Rhin

Membre titulaire :

M. Bernard SPITTLER
1 allée des Acacias
68510 UFFHEIM

en remplacement de
M. Lucien LUTRINGER

Collège n° 2

Personnes en activité au sein des principales professions concernées par l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées :

15. FEPEM Alsace

Membre suppléant :

Mme Dominique JACQUEMIN
70 rue Saint Fiacre
67000 STRASBOURG

en remplacement de
Mme Alice DE MAILLARD

19. Conseil Général

Membre titulaire :

Mme Sophie DINTINGER

en remplacement de
M. Christian FISCHER

Membre suppléant :

M. Christian FISCHER

en remplacement de
Mme Joëlle RONDART

20. Conseil Général

Membre titulaire :

Mme Claudine MASTIO

en remplacement de
Mme Patricia GUBIANI

21. Conseil Général

Membre suppléant :

Mme Stéphanie TACHON

en remplacement de
Mme Sophie DINTINGER

Collège n° 3

Représentants des collectivités locales et des principaux organismes qui par leurs interventions et leurs financements apportent une contribution significative à l'action en faveur des personnes âgées :

8. Régime Social des Indépendants (RSI)

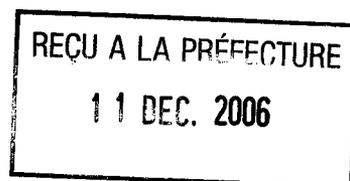
Membre suppléant :

M. Jean-Marc NICOLAS
22 rue d'Eguisheim
68420 HERRLISHEIM

en remplacement de
M. André NOEHRINGER

Article 2

Monsieur le Directeur Général des Services du Département et Monsieur le Directeur de la Solidarité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.



LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

DATE	Réception par le représentant de l'Etat	11 DEC. 2006
	Publication - Notification le	14 DEC. 2006



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

Le Directeur de la Solidarité

Jacques BORDONE